



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière du 18 Octobre 2018

RAPPORT N° 18.05.06 – Revitalisation Commerciale des Centres-Villes

Intervention de Jeanne BEAULIER

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Vous énoncez qu'« *une intervention publique limitée au seuil secteur commercial ne produirait pas pleinement les effets d'une reconquête du centre urbain* ». Nous vous répondrons qu'une politique de revitalisation commerciale des centres-villes ne saurait se limiter à la seule question du local commercial.

Il ne faut pas oublier les charges connexes tout aussi lourdes et engageantes comme les impôts, les assurances ou encore le surcroît en masse salariale pour tenir l'amplitude horaire...

Certes, les propositions faites quant aux locaux commerciaux vont dans le bon sens mais, pour reprendre une notion majeure du e-commerce, les éléments de réassurance ne sont pas suffisamment puissants.

Des dispositifs comme ceux de la « Fédération des boutiques à l'essai » apportent une solution bien plus globale. Bien que la CCI du Loir-et-Cher ait signé une convention avec elle, pour l'heure, aucune boutique comme celle-ci n'a encore ouvert en Région Centre.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Pour rappel, avant de s'implanter en centre-ville, le commerçant se posera deux questions essentielles :

- Celle du gain de rentabilité, et ;
- Celle du ratio : gain de rentabilité / contraintes dues à l'emplacement.

Nous en venons donc à l'épineux problème de l'accessibilité des centres-villes que ce soit pour le confort de vie au quotidien du commerçant ou pour celui des clients potentiels.

Cette problématique pourtant cruciale n'est évoquée qu'en quelques mots et sans aucun développement.

Nicolas Sansu, maire de Vierzon et co-organisateur en mars 2018 des rencontres nationales autour de la revitalisation des centres-villes a déclaré que « *Le centre-ville doit se repenser sur des commerces plus spécifiques [...] comme des métiers de bouche, des artisans d'art...* ».

Pour parler de manière très pratique, bon nombre d'entre eux sont commerçants ambulants. Leur véhicule professionnel n'est généralement pas une petite citadine mais très souvent une camionnette.

1^{ère} incertitude à moyen terme : leur véhicule ne sera-t-il encore autorisé en milieu urbain dans les années à venir ? Rien de bien sur...

2^{ème} point : Concrètement, la hauteur de leur véhicule leur interdit l'accès aux parkings sous-terrains, ou autres solutions multimodales comme les Parcs Relais Tram à Orléans par exemple.

S'implanter en centre-ville devient dès lors une contrainte économique et un contrainte temps majeure.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Ensuite, dans ce rapport, tout laisse à penser que nous sommes dans une dynamique franco-française voire régionale. Or, il n'en est rien.

En effet, le « dispositif Action Cœur de Ville » se base en grande part sur le « rapport [dit] Marcon¹ » dans lequel il est clairement écrit que « *Revitaliser les centres-villes est devenu un impératif pour les autorités européennes* ».

Bref, le titre de votre rapport 18.05.06 « Revitalisation commerciale des centres-villes » ne traduit pas son réel dessein.

L'enjeu n'est ni le commerce ni d'aider les commerçants à s'installer en Centre-ville.

L'enjeu est de suivre la feuille de route dictée par les autorités européennes et de construire, selon leurs instructions, la ville inclusive.

Ville où le seul commerce qui ne soit pas en perte de vitesse est celui des achats culturels ou de loisirs, de préférence en dehors de travail habituel (donc le soir et le week-end).

Pour conclure, de la même manière qu'un agriculteur n'a pas pour vocation première d'être un jardinier du territoire, un commerçant ou un artisan-commerçant n'a pas vocation à un être acteur « touristique », un animateur urbain ou social.

Alors n'abusons pas les commerçants. Respectons leur bonne foi, leur bonne volonté et leur savoir-faire.

Ne les réduisons pas à des esclaves de la doctrine européiste.

¹ Mission prospective sur la revitalisation commerciale des villes petites et moyennes autrement

